

Motion des 50 enseignants des écoles de Château-Gontier sur Mayenne réunis avec le SNUDI-FO 53

Nous, PE exerçant à Château-Gontier, souhaitons être entendus pour revenir à un rythme scolaire de 4 jours. Nous ne comprenons pas pourquoi nous ne sommes pas revenus à 4 jours comme 90 % des communes de France.

Nous ne voulons plus des 4 jours et demi pour les raisons suivantes :

- Nous voulons un cadre national de l'organisation de la semaine scolaire : Plus de 80 % des communes mayennaises disposant d'au moins une école publique, fonctionnent aujourd'hui sur un rythme de 4 jours
- La multiplicité des temps (scolaires et périscolaires), et des interlocuteurs est souvent source de confusion pour nos élèves et leur famille
- Les temps et les différents rythmes (journées longues, journées courtes) occasionnent une sollicitation constante de nos élèves, pour qui les TAP se limitent désormais trop souvent à des temps d'attente
- Aucune de nos écoles n'a une organisation de la semaine identique
- Pour rétablir l'égalité de traitement des enseignants et mettre fin à l'annualisation du temps de travail des titulaires remplaçants
- En conseil d'école, on parle énormément des rythmes scolaires, on ne parle pas de leur impact sur les apprentissages des élèves. Le rythme actuel entraîne en effet une sur-sollicitation des enfants dans la journée ce qui impacte nos conditions de travail et par conséquent les conditions d'accueil de nos élèves.
- Pour mettre fin aux frais de transport et de garde d'enfants générés par une journée supplémentaire de travail.
- Nous constatons une fatigue accrue chez les élèves avec ce rythme sur la semaine mais aussi sur chaque période
- L'organisation sur 4,5 jours vient dégrader un peu plus la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers
- Pour mettre fin aux ingérences des élus politiques dans l'école de la République, aux tentatives de fixer des règles locales dérogoires au code de l'éducation, aux règles statutaires
- Les écoles privées catholiques de la ville sont toutes à 4 jours et nous constatons un choix intéressé de certaines familles pour scolariser leurs enfants dans le privé, uniquement en raison de cette organisation, ce qui est inacceptable

Nous demandons le retour à 4 jours pour nos écoles, dès l'année scolaire 2024-2025.

Adoptée à l'unanimité moins 7 abstentions et 3 contre

Le 11/04/2024